

Obligations de contrôle pour les fournisseurs externes

Hygiène et Sécurité

Barclays reconnaît ses responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité (**H&S**) envers toute personne affectée par ses opérations, y compris, mais sans s'y limiter, ses employés, ses sous-traitants, ses clients, ses visiteurs et le public.

Barclays s'engage à protéger la santé et la sécurité de ses employés, en assurant un environnement de travail sûr pour prévenir tout accident du travail et problème de santé et favoriser le bien-être mental. Barclays considère la conformité aux lois locales comme une exigence absolue, et recherche, lorsque cela est possible, à mettre en place des normes minimales mettant l'accent sur l'analyse et, si nécessaire, la réduction des risques significatifs en matière d'hygiène et de sécurité.

Toute activité entreprise au nom de Barclays doit également être conforme à toutes les lois et/ou exigences réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité des territoires concernés. La mission de l'organisation est énoncée dans la déclaration d'engagement envers les règles d'hygiène et de sécurité de Barclays (Barclays H&S Policy Statement of Commitment) signée par le PDG du groupe. Barclays a défini des objectifs de contrôle pour traiter les risques en matière de santé et de sécurité, en plus des normes minimales obligatoires qui ont été établies pour les personnes responsables de la gestion de la santé et de la sécurité. La norme et la politique d'hygiène et de sécurité de Barclays respectent les exigences d'un système de gestion H&S internationalement reconnu pour s'assurer que Barclays :

- mette en place un cadre de gestion H&S structuré qui définit les normes H&S minimales du groupe Barclays afin de fournir les services Barclays en toute sécurité ;
- fasse preuve de leadership en matière de sécurité et s'assure que les collaborateurs, quel que soit leur niveau, endossent leur responsabilité en matière d'hygiène et de sécurité dans le cadre de leurs missions quotidiennes ;
- fournisse des conseils professionnels et des ressources appropriées pour faciliter la gestion des questions d'hygiène et de sécurité ;
- consulte ses employés sur les questions touchant à l'hygiène et à la sécurité, et encourage leur participation à la gestion des risques dans leurs activités ;
- respecte a minima toutes les exigences légales et, si possible, cherche à promouvoir des normes d'hygiène et de sécurité supérieures ;
- identifie de façon proactive les risques en matière d'hygiène et de sécurité, et introduise les contrôles appropriés pour réduire les risques liés à ses opérations ;
- s'assure que les informations, instructions, formations et supervision adéquates en matière d'hygiène et de sécurité sont fournies à tous les collaborateurs, en fonction de leurs rôles et responsabilités ;
- surveille les performances en matière d'hygiène et de sécurité, révisé régulièrement le cadre H&S et utilise les résultats pour améliorer continuellement ses performances ;
- promeuve le bien-être physique et mental de ses employés.

Intitulé du contrôle	Description du contrôle	Raisons de l'importance
<p>Diligence raisonnable minimale de Barclays</p>	<p>1. Le fournisseur confirme que ses activités sont conformes aux réponses fournies par le fournisseur dans le questionnaire H&S, qui est publié par Barclays lors de l'intégration initiale, lors de changements d'activités entrant dans le champ d'application H&S et lors des attestations annuelles ultérieures du fournisseur (ci-après dénommé « questionnaire H&S »). Le fournisseur garantit et déclare que les réponses qu'il a fournies dans le questionnaire H&S sont exactes et correctes.</p> <p>2. Les réponses fournies dans le questionnaire H&S concernent le fournisseur et ses sous-traitants.</p> <p>3. Barclays se réserve le droit de vérifier, par exemple en auditant et/ou en exigeant des justificatifs, que les activités des fournisseurs, entrepreneurs et de leurs sous-traitants sont conformes aux réponses fournies dans le questionnaire H&S. Outre les droits contenus dans le présent document et/ou dans les Conditions générales, Barclays se réserve le droit de vérifier que les activités des fournisseurs, entrepreneurs et de leurs sous-traitants sont conformes aux réponses fournies dans le questionnaire H&S. Le fournisseur doit fournir à Barclays les justificatifs demandés et/ou autoriser tout audit supplémentaire requis pour s'assurer de la conformité.</p> <p>4. Lorsque des fournisseurs, entrepreneurs et sous-traitants sont impliqués dans des activités de construction ou de pénétration, ils doivent s'assurer que celles-ci sont conformes au manuel Construction H&S et aux exigences relatives aux réseaux enterrés. Barclays se réserve le droit de vérifier, par exemple en auditant et/ou en exigeant des justificatifs, que les activités des fournisseurs et de leurs sous-traitants sont conformes au manuel Construction H&S et aux exigences relatives aux réseaux enterrés. Outre les droits contenus dans le présent document et/ou dans les Conditions générales, Barclays se réserve le droit de vérifier que les activités des fournisseurs, entrepreneurs et de leurs sous-traitants sont conformes au manuel Construction H&S et aux exigences relatives aux réseaux enterrés. Le fournisseur doit fournir à Barclays les justificatifs demandés et/ou autoriser tout audit supplémentaire requis pour s'assurer de la conformité.</p> <p>Remarque : Le manuel Construction H&S et les exigences relatives aux réseaux enterrés sont disponibles sur l'intranet de Barclays</p> <p>Le manuel Construction H&S et les exigences relatives aux réseaux enterrés sont disponibles ici : https://home.barclays/who-we-are/our-suppliers/our-requirements-of-external-suppliers/</p>	<p>Les fournisseurs doivent s'assurer que leurs activités sont conformes aux informations et attestations fournies dans le questionnaire H&S afin de ne pas présenter de risques ou causer de préjudice aux personnes.</p>